

Le garçon a besoin de vivre  
en relation avec un homme  
à compter de 5 ans

page 4

la tribune

Forum

Vivre en 87 p. 4  
De tout et de tous p. 5  
Informations générales p. 7

Pour adopter en vitesse le budget Lévesque éventé par une fuite majeure

# Rappel en catastrophe des députés

**MONTREAL (PC)** — La divulgation par une station de télévision montréalaise d'informations confidentielles sur le contenu du prochain budget du gouvernement a provoqué, en début de soirée, hier, le rappel impromptu de l'Assemblée nationale pour permettre au ministre des Finances Gérard-D. Lévesque de prononcer immédiatement son discours.

En procédant de cette façon, le gouvernement Bourassa comptait annuler les effets désastreux potentiels de cette fuite majeure, dont la première conséquence aurait pu être la démission forcée du ministre Lévesque.

La nouvelle avait été confirmée par le directeur administratif du ministère des Finances, M. André Montminy, qui avait précisé que les députés avaient été convoqués pour

21 heures dans l'enceinte du Salon bleu.

Le gouvernement aurait également été placé dans l'inconfortable position de devoir concocter, en un temps record, une nouvelle version des prévisions budgétaires du prochain exercice pour éviter que l'on puisse tirer profit des renseignements fiscaux contenus dans le premier texte.

## Au lac Meech

Un porte-parole du premier ministre Robert Bourassa a toutefois indiqué que le chef du gouvernement ne quitterait pas le lac Meech, où il assistait à une conférence des premiers ministres, pour regagner Québec.

Et d'ajouter, M. Ronald Poupard, le ministre des Finances ne démissionnera pas à la suite de cet incident. «M. Lévesque a dit: Je peux démissionner ou je peux déposer le budget dès ce soir» et M. Bourassa a répondu: «Parfait, vous pouvez présenter votre budget à neuf heures ce soir», a raconté M. Poupard. CFCF a donné lecture de ce qui

semblait être le mot à mot d'articles détaillés du discours du budget que devait prononcer le 7 mai le ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque.

Ces informations ont été obtenues par le journaliste de CFCF à l'Assemblée nationale, Ralph Noseworthy.

## Sources confidentielles

La direction de l'information de la station a toutefois refusé de préciser l'origine exacte des informations confidentielles qu'elle détient.

De son côté, M. Noseworthy a dit avoir obtenu ses renseignements de «sources fiables» et travailler d'a-

près des «informations dignes de foi». Il a soutenu ne posséder aucun document gouvernemental sur le budget.

Dans les milieux gouvernementaux, une fuite sur les dispositions budgétaires reste considérée comme une affaire d'une extrême gravité.

En 1983, un caméraman de la télévision avait braqué son objectif sur des documents relatifs au budget fédéral que tenait en main le ministre Marc Lalonde au cours d'une séance de photo précédant la présentation du budget.

La portion visible du document laissait voir que le déficit fédéral grimperait de nouveau, alors qu'Ot-

tawa offrirait des incitatifs fiscaux au secteur privé.

Par la suite, M. Lalonde réussit à sortir victorieux d'une foire d'empoigne avec ceux qui réclamaient sa démission, en arguant avec succès que les documents n'étaient pas officiels tant et aussi longtemps qu'ils n'avaient pas été déposés au Parlement.

Un mois plus tard, le Globe and Mail de Toronto découvrait des documents relatifs au budget dans une poubelle située à proximité de l'imprimerie officielle du gouvernement ontarien.

Le Trésorier de l'époque, M. Frank Miller, n'avait pas, lui non plus, remis sa démission.

## Lévesque exige une enquête policière complète sur la fuite

par Robert LEFEBVRE

**QUEBEC (PC)** — Le ministre des Finances Gérard-D. Lévesque a demandé hier soir au Soliciteur général du Québec de faire une enquête policière complète sur le bris de confidentialité qui l'a forcé à livrer en catastrophe le contenu du budget qu'il devait présenter le 7 mai. De son côté, l'opposition péquiste a réclamé la démission de M. Lévesque devant la gravité de l'incident.

«La situation est tellement grave que nous considérons que le ministre est inapte à occuper les fonctions et qu'il devrait lui-même annoncer son intention de remettre sa démission», a fait valoir le député d'Abitibi-Ouest François Gendron, avant même que le ministre ne livre le contenu de son budget.

«Pour plus de sagesse, a-t-il poursuivi, le leader du gouvernement devrait demander à la vice-première ministre de lire le budget à sa place tant que nous n'aurons pas eu les informations que nous sommes en droit d'exiger au sujet de cette enquête».

Le ministre des Finances, visiblement embarrassé, n'a pas indiqué son intention de démissionner, et c'est son

collègue, le leader du gouvernement Michel Gratton qui s'est prononcé à sa place.

«Je peux vous annoncer une primeur, a-t-il dit, c'est que le ministre des Finances ne démissionnera pas.»

Selon la tradition du parlementarisme britannique, le ministre des Finances est tenu de démissionner quand le contenu du budget est publié dans pareille circonstance.

## Aucune idée

M. Lévesque a dit n'avoir aucune idée de ce qui s'est passé. «J'ai bien hâte, a-t-il dit, de vous dire ce qui s'est passé.»

Il répondait alors aux nombreuses interrogations de l'opposition péquiste qui voulait en savoir plus long sur les origines de cet incident.

M. Lévesque refuse de parler de «fuite» pour le moment, préférant attendre plutôt les résultats de l'enquête policière.

Il a aussi refusé de blâmer le journaliste qui a publié des éléments du budget.

Il a ensuite expliqué qu'il avait été informé vers 17 heures le jour même qu'un journaliste d'une station de télévision de Montréal se préparait à révéler au bulletin d'information de 18 heu-

res des éléments majeurs du budget.

«J'ai immédiatement pris la décision, dit-il, de rendre public ce budget dans les meilleurs délais afin d'éviter que des personnes ne subissent des préjudices ou ne retirent des avantages indus.»

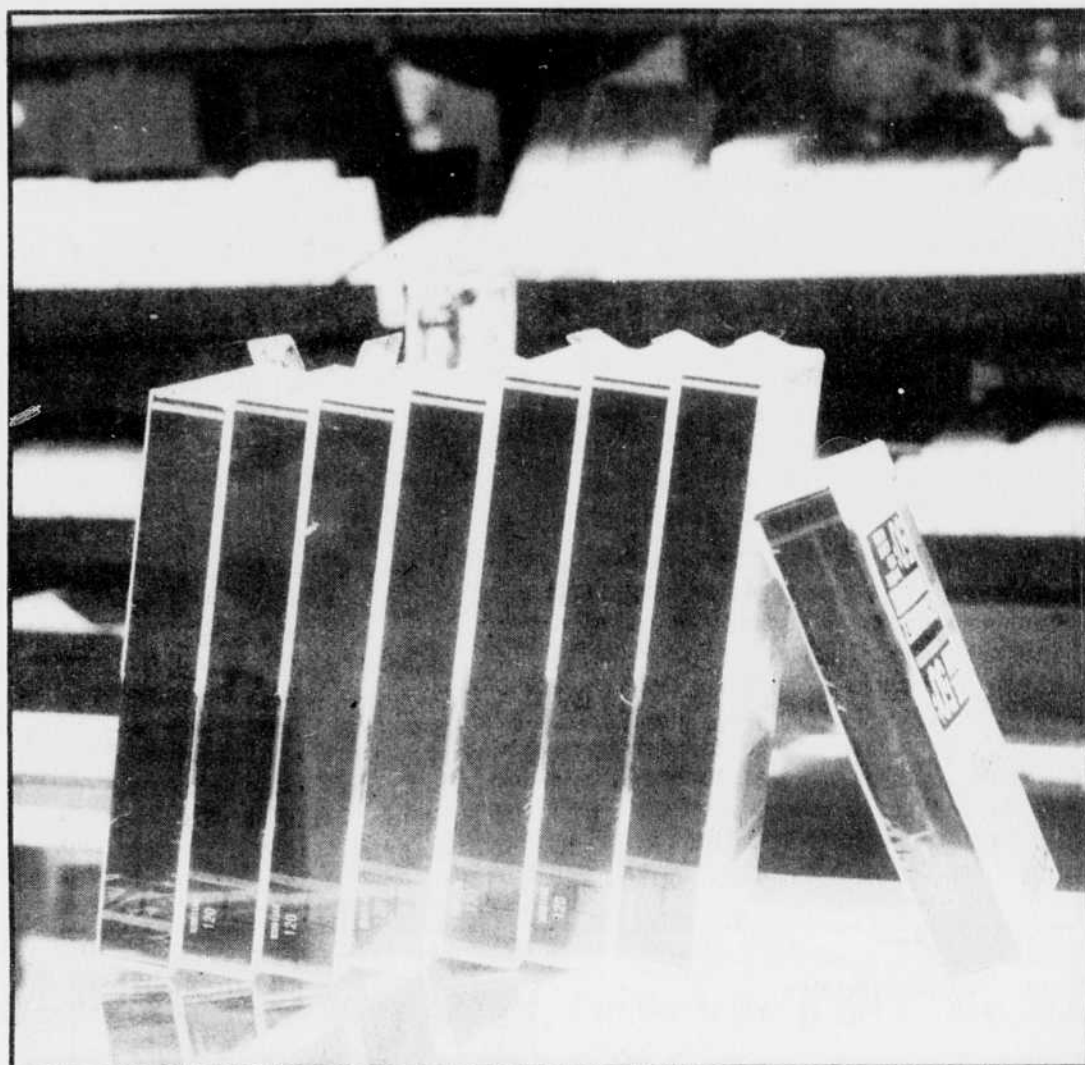
«Mon devoir, a-t-il ajouté, est de couper court aux rumeurs, aux spéculations et à l'incertitude qui risquent de perturber le déroulement de l'économie. Je ne pouvais pas faire autrement que de livrer ce discours ce soir.»

Il a souligné qu'il aurait bien pu refaire le budget au complet, «mais parce que c'était un bon budget, a-t-il dit, je ne voulais pas le diluer ou le changer.»

L'opposition a tenté de forcer la présentation du budget à plus tard, alléguant que les règles du parlement se trouvaient à être bouleversées.

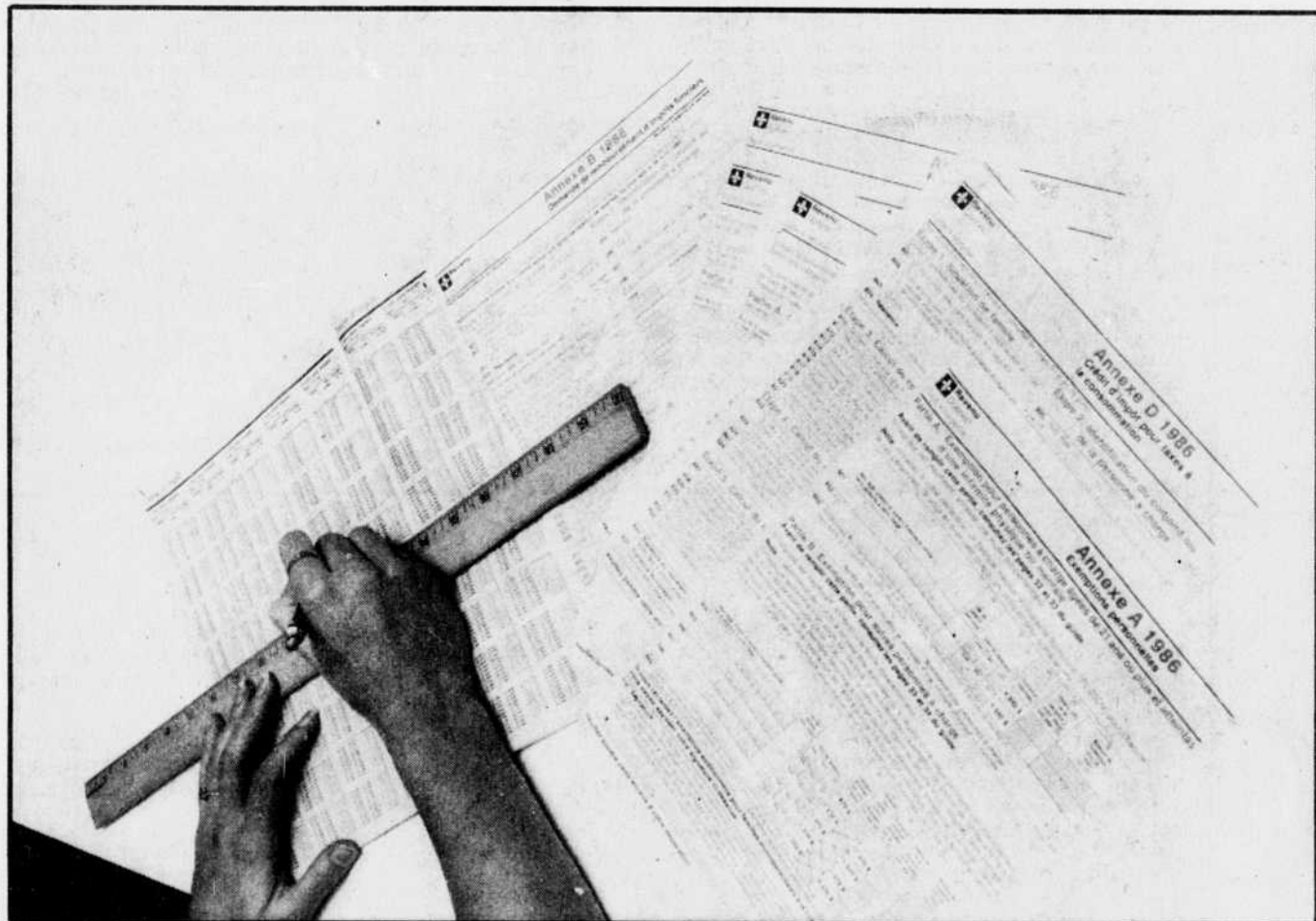
Il s'en est suivi un long débat qui a finalement retardé de plus d'une heure la lecture du discours du budget par M. Lévesque. Cette lecture a débuté à 22 hrs 25.

Le député Gendron a maintenu que le ministre des Finances était inhabile à prononcer son discours du budget, mais, en bon joueur, «au nom de l'intérêt public», pour éviter de pénaliser la population, il a finalement «autorisé» M. Lévesque à procéder.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le nouveau budget provincial abolit la taxe de 2 \$ sur les videocassettes vierges qui resteront sujettes à la taxe de vente de 9 pour cent cependant.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Selon le nouveau budget, une famille biparentale de deux enfants, qui commençait à payer de l'impôt à partir de 13,004 \$ dans le rapport d'impôt '86, commencera, à l'avenir, à payer de l'impôt à partir de 20,822 \$.

## La présentation précipitée du budget provoque une atmosphère de panique

**QUEBEC (PC)** — La présentation en catastrophe du budget a provoqué une atmosphère de panique hier soir dans la vieille capitale.

En plein souper ou au beau milieu d'un match de hockey, les journalistes ont appris qu'un de leur confrères, le journaliste Ralph Noseworthy de la station télévisée CFCF, avait divulgué sur les ondes des informations sur le budget de 1987-88.

Tous se sont précipités en vitesse au nouvel édifice du ministère des Finances, rue St-Louis, lequel n'avait même pas encore été inauguré.

Là-bas, ils ont été accueillis par des agents de la Sûreté du Québec un peu dépassés par les événements, et par l'attaché de presse du ministre des Finances, M. Pierre Saulnier, qui tentait tant bien que mal d'endiguer un flot ininterrompu de questions. Il a dû confirmer le caractère exact des informations divulguées à la télé. Les questions fusaient: le ministre allait-il démissionner? Les documents sont-ils prêts? D'où vient la fuite? Y-aura-t-il à manger

dans la salle des journalistes? Quelle histoire...

Les journalistes ont été enfermés dans une salle du ministère jusqu'au début du discours de M. Gérard-D. Lévesque.

Là-bas, ils ont reçu, sortant tout chauds des imprimantes, les précieux documents du budget.

Ils n'avaient droit ni de sortir ni de communiquer avec l'extérieur. Des agents de la SQ montaient la garde. Mais, dans l'énervement général, les planificateurs de ce huis-clos ne s'étaient pas rendu compte qu'un téléphone était installé dans le fond de la salle.

## Minibus de la SQ

L'attaché de presse du ministre avait promis aux journalistes qu'ils seraient «libérés» quelques minutes avant que le ministre ne prononce son discours, histoire d'avoir le temps de regagner le Parlement. Pour ce faire, on avait mobilisé des minibus de la SQ.

Un premier ordre de libération a été donné lorsque s'est enclenché un débat de procédures au Salon bleu. Un pre-

mier groupe de cinq journalistes a pu quitter le cloître, accompagné d'agents de police. Lorsque les autres ont voulu suivre, l'ordre avait été modifié. Plus personne ne pouvait sortir. Pourtant le ministre commençait son discours.

«On n'a eu aucun ordre de vous laisser partir», a confirmé un agent. Les cinq journalistes, rendus au seuil de la porte du Parlement, ont dû rebrousser chemin.

La tension montait. Il n'y avait pas de télévision dans l'édifice du ministère des Finances. Les journalistes devaient absolument entendre le discours de Gérard-D. Lévesque.

Quelques instants plus tard, le problème était réglé. Et c'est toutes sirènes hurlantes que les journalistes furent conduits au Parlement. Ils arrivèrent à temps pour le discours du budget, parce que la bisbille était prise entre l'opposition et le gouvernement.

Finalement, ce n'est qu'à 22h25 que M. Lévesque, ébranlé par les événements, a pu commencer à lire son discours avec plusieurs minutes de retard mais une semaine en avance...

Offrez à maman  
de magnifiques  
petits dessous  
de chez Eaton

**11.99**  
l'ens.

Et c'est à petits prix que vous pouvez vous les procurer!

Ces ensembles relevés de dentelle sont légers et d'aspect luxueux. Le genre de dessous à offrir pour une occasion spéciale, en étant certain de faire plaisir. Les deux modèles sont en doux nylon chatoyant de ton blanc, pêche ou aigue-marine. Tailles: petite, moyenne, grande. Avec boîte-cadeau prête à emballer.

1. Camisole et culotte bikini.  
2. Camisole et culotte à jambes larges.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 609.  
Venez ou téléphonez: 564-9555

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

22/63

## Le temps d'une guerre

Depuis une dizaine de jours de façon intensive et depuis plusieurs années de façon plus ou moins soutenue, des pseudo-experts et des journalistes ont répété à qui mieux-mieux un diagnostic fort incomplet en décrétant que le hockey professionnel était malade. C'est comme si un médecin s'attardait visite après visite à l'ongle incarné d'un patient atteint d'un cancer généralisé.

Quand on lit les journaux et qu'on ose écouter une ligne ouverte dite de sport en plein milieu de la série Canadien-Nordiques, on réalise vite que ce ne sont pas quelques coups de hockey et les accrochages sur la patinoire qui sont les plus dangereux, mais bien les propos tenus par les principaux figurants et par des journalistes. C'est relativement facile de mettre un terme aux dardages et aux batailles, ce n'est moins de ramener le bon sens qui semble parti en vacances prolongées. Ce ne sont pas Paul Gillis et Chris Chelios les plus à craindre, ce sont les Fillion et Bergeron avec leurs propos incendiaires, les journalistes avec leurs titres et leurs propos vengeurs.

Batailles et attaques sournoises ne sont certes pas des choses à glorifier et à montrer. Mais quand un journal crie au vol, quand des journalistes s'invectivent et même s'engueulent en ondes pour une simple divergence d'opinion, quand des responsables d'équipe, le président en tête, méprisent ouvertement et sans rete-

nue, l'autorité, ils commettent des actes qui méritent plus que des pénalités de deux minutes ou qu'une inculpation de partie. Pas surprenant que des spectateurs à têtes chaudes attaquent des joueurs ou des instructeurs adverses quand des administrateurs ou des journalistes les ont gonflés à bloc par leurs discours irresponsables. Quel accueil peut être réservé par une foule partisane à la décision la moins controversée d'un arbitre après que les Aubut et Fillion aient déclaré que les arbitres étaient incompétents et volaient les Nordiques?

Les joueurs et parfois les instructeurs commettent plusieurs erreurs au cours d'une partie. S'il fallait qu'ils soient attaqués comme les arbitres le sont pour une erreur, ça deviendrait invivable. Le hockey est un sport rapide et même deux arbitres, ce qui serait un meilleur système, ne verraient pas tout. C'est un sport joué par des humains, dirigé et arbitré par des humains, supposément pour le plaisir des humains. Des journalistes qui ont perdu la notion de leur rôle et des promoteurs qui ont faussé le sens des valeurs, sont en train de transformer ce qui aurait dû être un divertissement palpitant, en une guerre. Un examen de conscience s'impose avant qu'il ne soit trop tard. Y compris chez les patrons de ces hommes de hockey et de ces journalistes aveuglés par la partialité.

Jean Vigneault

## Joe Clark et l'apartheid

C'est la deuxième fois que le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Joe Clark, invite les citoyens canadiens à agir à la place de son gouvernement.

L'an dernier, M. Clark demandait à la population de faire pression sur les compagnies canadiennes qui entretenaient des activités commerciales avec l'Afrique du Sud. Voilà qu'il récidive à peu près de la même façon en faisant parvenir à 30 000 citoyens une missive les enjoignant de dénoncer le racisme du régime sud-africain, racisme qui s'exprimera sous sa forme la plus crue lors des élections législatives du 6 mai prochain où seuls les Blancs, évidemment, seront appelés à voter. Qui sont ces 30 000

personnes? Sur quelle base le choix a-t-il effectué? Une démarche pour le moins bizarre!

Mais au-delà de la méthode, c'est le geste même qui laisse très perplexe. M. Clark compte-t-il faire des Canadiens les maîtres d'œuvre et les exécutants en quelque sorte de nos politiques internationales? Si le secrétaire d'Etat et ses collègues jugent que la situation est inadmissible en Afrique du Sud, qu'ils agissent en conséquence; les sanctions canadiennes actuellement en vigueur contre le régime de Prétoria demeurent d'ailleurs encore bien modestes. Bref, que le gouvernement conservateur assume ses responsabilités dans ce domaine comme dans les autres!

Roch Bilodeau

### BAVASSERIES

J'ai mis la main sur quelques lettres intéressantes:

— 0 —

Kurt Waldheim, président d'Autriche. Nous vous avisons que vous êtes interdit de séjour aux États-Unis parce que vous avez des preuves que vous existiez pendant la deuxième guerre mondiale.

— 0 —

Kurt Waldheim, président d'Autriche. Vous n'êtes pas le bienvenu au Canada parce que...parce que...parce

que... les Américains sont nos amis, bon! OK, là!

— 0 —

Aux fumeurs: Nous vous avisons que vous êtes interdits de séjour dans les édifices fédéraux et pas les bienvenus en nulle part au Canada.

— 0 —

Brian Mulroney, chef du Parti conservateur. A propos de la peine de mort, vous nous demandez de voter selon notre

conscience. C'est quoi ça la conscience?

— 0 —

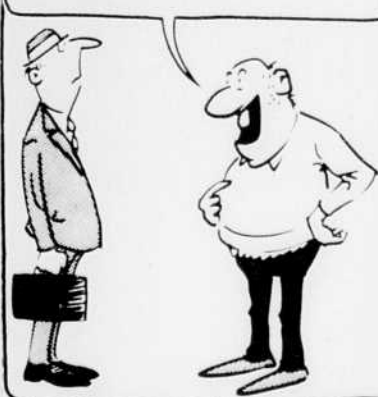
Cher Lock Holmes, détective privé. Elles ont beau être brillantes vos déductions, nous ne pouvons pas les accepter.

— 0 —

Plume Lencier

## Maux d'esprit

Je n'ai jamais pris un seul tranquillisant de ma vie.



Et que faites-vous pour vous détendre et dormir?



Je lis des éditoriaux sur les pourparlers constitutionnels.



### LETTRÉ OUVERTE

## Honteuse exploitation des femmes

Directeur de la publicité  
Brasserie O'Keefe Ltée,

Depuis déjà quelques semaines la population de Sherbrooke et des environs a pu prendre connaissance d'une publicité dans le journal *La Tribune* mentionnant que la Brasserie O'Keefe commandite un concours de "Miss Sherbrooke nue" organisé par le bar Les 3XXX.

Il nous est paru pour le moins étonnant que votre compagnie accepte d'appuyer un tel événement qui exploite le corps des femmes et leur misère économique à des fins purement commerciales.

Il est déjà honteux d'exploiter le corps humain à de telles fins, que dire lorsqu'à cela on ajoute l'exploitation de situations financières pénibles. Car ce concours ne s'adresse visiblement pas en premier lieu aux femmes qui ont fait le choix (?) d'exercer le métier de danseuses nues mais à celles pour qui un mille dollars permettrait de souffler un peu, à la mère de famille monoparentale, à celle qui vit de l'aide sociale, à la jeune étudiante qui a épuisé le maigre montant des prêts et bourses, etc. Comment la Brasserie O'Keefe peut-elle accepter d'être mêlée à cela?

A l'occasion du dimanche des Rameaux, au cours duquel nous jetons un regard sur ce qui fait vivre et mourir le Christ, l'équipe de pastorale de la paroisse

Immaculée Conception a proposé aux paroissiens et paroissiennes de poser un geste concret de dénonciation de cet événement qui participe à la mort du Christ. "Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites." Ainsi, dans une seule paroisse de Sherbrooke, en une seule fin de semaine et uniquement auprès de ceux qui ont participé aux célébrations dominicales, nous avons réuni plus de quatre cents (400) signatures de personnes dénonçant votre commandite à ce concours, vous demandant de la retirer et de ne plus encourager de tels événements. Nous vous laissons deviner le nombre d'appuis que nous aurions reçus si cette pétition avait été distribuée dans toutes les paroisses de Sherbrooke et si sa circulation ne s'était pas limitée à une seule fin de semaine et seulement auprès des personnes présentes aux célébrations eucharistiques...

Comme citoyens et citoyennes et comme chrétiens et chrétiennes, nous vous demandons donc de retirer votre commandite et de ne plus encourager de tels événements qui exploitent des gens de chez nous et leur pauvreté. L'image et la crédibilité de la Brasserie O'Keefe ne s'en porteront que mieux.

Francine Bernier  
pour le Comité de pastorale  
Paroisse Immaculée Conception

## Un article choquant pour les parents de bébés prématurés

M. Stéphane Lavallée,  
journaliste  
*La Tribune*

Le 23 mars dernier, *La Tribune* a publié un article sur la pauvreté dont le titre s'intitulait: "Des enfants de pauvres marqués de la naissance". La photo qui s'y rattachait était celle de mon bébé prématuré. J'avais donné mon consentement pour cette photo, croyant qu'il s'agissait d'un texte sur les bébés prématurés et non sur les bébés de petit poids.

Moi-même je ne suis pas le lien entre pauvreté et prématurité. Je ne suis pas "pauvre" et pourtant mes membranes ont rupturé à 26 semaines de gestation.

Les parents de bébés prématurés aimeraient que cet article soit refait en spécifiant le développement des enfants prématurés comme normal et non handicapé, avec la même photo.

Voici les commentaires de parents qui ont des bébés en Néonatalogie au C.H.U.S.: "Cet article est choquant dans le sens où l'on prend un ton général et l'on ne tient pas compte des autres réalités des prématurés qui sont nés sans être pauvres ou dépourvus. Je comprends que les risques sont plus grands pour les mères qui se nourrissent mal. Et si elles ont de l'aide, tant mieux".

Celui de monsieur et madame Leduc qui eux aussi ont un enfant aux soins intensifs. "En voyant la photo d'un bébé prématuré dans une isolette avec un certain équipement, nous n'avons pas compris le lien certainement très subtil entre la prématurité et la pauvreté c'est-à-dire entre la photo et l'article. Etant nous mêmes parents d'un bébé prématuré, nous aurions plutôt vu là l'occasion d'informer la population sur les bébés prématurés et sur l'angoisse que les parents vivent".

Mme Joane Ashby

— 0 —

Avec vous, Mme Ashby, je conviens que le titre de cet article a pu choquer. Or, en aucun moment dans le texte, il n'a été question de bébés prématurés. Dans le cadre de ce reportage, j'ai plutôt tenté de démontrer ce que les intervenants du monde médical constatent: les futures mères qui vivent en milieu défavorisé risquent davantage de mettre au monde des bébés de trop faible poids, même lorsque les enfants naissent à terme. La photo vient illustrer l'article et les lecteurs, à part vous et vos proches, ne pouvaient être en mesure d'identifier l'enfant. Si vous êtes blessée, j'en suis désolé.

Stéphane Lavallée

### OPINION DES LECTEURS

## Si la stupidité était une vertu...

C'est avec stupéfaction que j'ai appris une histoire tout à fait rocambolesque. Paraît-il que notre vertueux gouvernement libéral envoie à des milliers de citoyens de l'argent pour les inciter à continuer d'avoir des enfants. Par contre, aussitôt que le foetus est bien formé, il s'empresse de reprendre intégralement son argent par le biais du rapport d'impôt.

Il s'agit bien des chèques d'allocation familiales. Comment peut-on expliquer décevant un tel geste? Ce qui me répugne finalement dans tout cela, ce n'est pas tellement le fait que l'impôt du particulier soit touché mais surtout que le gouvernement dépense des sommes sans doute astronomiques pour faire parvenir ce cadeau aux électeurs / trices chez qui il avait jugé

un besoin. Après une période de douze mois, le gouvernement leur dit: "C'était juste pour blaguer, remettez-moi mon argent".

Eh bien moi, je vous le dis: si la stupidité était une vertu, soyons rassurés, nous avons un gouvernement très vertueux.

Jacques Lefebvre

### TRIBUNE LIBRE

M. Jean Vigneault,  
Rédacteur en chef,  
*La Tribune*

Nous avons lu votre éditorial dans le journal *La Tribune* le 25 avril 1987. Permettez-nous de vous soumettre quelques opinions qui, nous le pensons, divergent d'un certain courant de pensée prôné par l'Union des Municipalités, courant qui laisse entendre que les policiers ont pratiquement toujours gain de cause dans le système actuel d'arbitrage et ce au détriment des municipalités et des autres travailleurs.

Comme vous le savez sans doute, dans le monde complexe des relations de travail, il y a tout un ensemble de facteurs et de circonstances, actuels et historiques, qui déterminent les conditions de travail. Ce n'est donc pas dans ces quelques lignes que nous pourrions les circonscrire de façon exhaustive.

Cependant, nous voulons exprimer le fait que les relations de travail dans le domaine policier ont une longue histoire dont l'aboutissement est l'actuel système d'arbitrage qui n'est pas d'ailleurs unique puisque dans d'autres services dits essentiels c'est sensiblement la même structure qui prévaut. Nous ne disons pas nous non plus que c'est le meilleur système en soi, mais c'est certainement ce qui s'est constitué de mieux à date en termes d'équité. Une coupe diachronique des relations de travail dans ce domaine pourra certainement vous éclairer et à ce propos, le livre de M. Guy Tardif, ex-ministre du gouvernement du Québec, intitulé *Police et Politique au Québec*, livre qui était en fait sa thèse de doctorat en 1974, vous démontrera que les relations de travail étaient souvent très ardues et que ce que nous connaissons aujourd'hui

## Les policiers et l'arbitrage: respecter les règles du jeu

comme structures d'arbitrage n'est pas étranger au fait que l'ingérence politique dépassait souvent les bornes du convenable.

### Manque de fair-play

Remarquez bien M. Vigneault que dans le cas précis qui nous préoccupe, notre cas, nous ne disons pas qu'il y a ingérence politique à outrance sur une base quotidienne. Bien sûr que les parties utilisent tous les moyens qui sont à leur disposition afin de régler le différend à leur avantage dans le contexte de l'équité et c'est de bonne guerre. Mais, dans le cas présent, nous croyons qu'il y a eu carrément abus et manque de "fair play" sur deux plans: d'abord sur le plan du "sub-judice" qui est ce respect sacré des tribunaux en cours d'audition et c'est justement notre cas actuellement, et, en second lieu et non le moindre, sur le plan de cette nette propension à vouloir influencer l'arbitre par le biais politique, propension qui frôle l'indécence. Rien n'interdit comme vous le dites que les Villes demandent des réajustements, comme nous le demandons d'ailleurs nous aussi par le biais de mémoires. Nous visons tous une meilleure justice, une plus grande équité, un système meilleur, un monde meilleur. Mais il y a une façon de le faire. Ce n'est certainement pas un hasard que cette sortie, que nous qualifions à tout le moins d'inconvenante, tombe au moment où notre différend en matière de convention collective est soumis à l'arbitrage. Si c'est un hasard, il faut croire que ce hasard est cyclique chez nous puisqu'en 1982, lors d'une autre séance d'arbitrage, nous avons assistés à la même manœuvre...

### Respecter les règles du jeu

Nous ne croyons pas M. Vigneault profiter du système d'arbitrage tel que nous le connaissons actuellement et nous pourrions argumenter longuement à ce propos. Cependant c'est notre ultime recours et tout ce que nous demandons à M. le maire dans le présent cas c'est de respecter jusqu'au bout les règles du jeu qui ont été acceptées par les parties au moment de l'ouverture de la conférence préparatoire à l'arbitrage, conférence qui n'était pas obligatoire, conférence que nous ne voulions pas au début mais que nous avons finalement acceptée, la Ville ayant déjà accepté ce mode de fonctionnement d'ailleurs relativement nouveau dans notre processus de règlement de convention collective. Qu'un rapport préliminaire défavorable sur certains points irrite le maire, nous le comprenons. Mais il doit comprendre aussi que ce rapport préliminaire nous irrite curieusement nous aussi: nous avons été dans l'obligation de présenter des contre-propositions sur des points majeurs où la Ville était en demande, ayant à l'esprit la récente jurisprudence d'arbitrage. La prépondérance de preuve était intéressante pour la partie patronale et nous avons donc réagi, non sans réticence, dans le sens de ces jugements. Mais nous n'avons pas choisi comme M. le Maire la voie des journaux. Nous avions, comme lui, accepté au départ les règles du jeu et le processus n'est pas encore terminé. Cependant il nous oblige de le suivre sur le terrain politique car nous savons quelles influences peuvent s'exercer à ce niveau, surtout, comme il le préconise, face à un juge seul d'un tribunal unique et non face à une conférence d'arbitres permanents. Nous ferons remarquer sur ce point que les

arbitres sont en quelque sorte les juges dans le domaine des tribunaux du travail. C'est une question de terminologie.

Nous croyons au "fair play" et nous croyons en ce système qui comme nous l'avons dit n'est peut-être pas le meilleur en soi, mais certainement le meilleur dans les circonstances. Ce sont des règles qui prévalent dans le monde du travail et même un maire doit les respecter en cours d'arbitrage comme c'est précisément le cas.

### Ethique élémentaire

Nous pensons que nous avons un bon maire, un maire qui a le courage de ses convictions, un maire qui est prêt à affronter vents et marées pour sa ville. Cependant il ne faudrait pas qu'il soit téméraire au point de se situer au-dessus des règles qu'il a acceptées. Nous aussi nous voulons participer à la croissance de notre Ville dont d'ailleurs le thème "Plus qu'une Ville" en souligne bien le dynamisme. Nous avons de beaux projets nous aussi en termes de prévention, en termes d'une police plus intégrée dans la communauté. Mais nous voulons y participer à des conditions acceptables et surtout dans le respect de nos structures actuelles de règlement pendant son déroulement, ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas nous aussi des aspirations quant à un système meilleur dans le meilleur des mondes où le "fair play", cette forme élémentaire d'éthique en est un élément essentiel.

André Castonguay  
Président  
Association des Policiers de Sherbrooke Inc.

# 30.00 de rabais!

## Bicyclettes "north country" Eaton



Prix courant Eaton 209.98

# 179<sup>98</sup>

ch. E

**Exclusivité Eaton!** Enfin, une bicyclette conçue selon tous les besoins des vrais sportifs!

- Cadre en acier.
- Dérailleur 12 vitesses Shimano
- Guidon aux poignées évasées, à bourre de mousse.
- Pneus à flancs de gomme, 26 po. x 1.75 po.
- Selle confortable.
- Pare-chocs à l'avant et à l'arrière.
- Porte-bagages à l'arrière
- Réflecteur 360 degrés et béquille.

**Modèle 19 po.**  
pour femmes, ton argent.  
**Modèle 21 po.**  
pour hommes, noir.

Doit être assemblé, de légers frais seront alors requis.

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayon 261.

Venez ou téléphonez:

**563-9555**

## Faites des vagues parmi votre entourage



### Procurez-vous le nouveau fer à onduler de Windmere!

En 90 secondes la chevelure qu'il vous faut sera trouvée et prête à tout!

Voici le nouveau fer de Windmere, qui ondule les cheveux et leur donne beaucoup de corps. De plus, vous n'avez pas besoin de rouleaux ou de ciseaux pour compléter la coiffure; que l'ondulateur! Avec témoin lumineux. Ton rose avec cordon assorti. Modèle CR-1P.

**25.00** ch.



# EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

### (Non représentés).

- Montres-bracelets "Solar" Eaton **19<sup>95</sup>** ch.
  - Maillots de bain exclusifs à Eaton **18<sup>99</sup>** ch.
  - Sacs à main importés d'Italie, aspect paille laquée **18<sup>99</sup>** ch.
  - Sacs à main aspect paille shantung **19<sup>99</sup>** ch.
  - Sacs à main multicolores avec garniture de vinyle **19<sup>99</sup>** ch.
  - Chaussures pour dames "Camp California" de Hang Ten **19<sup>99</sup>** la paire
- (Offre-prime: Avec tout achat de souliers Hang Ten, vous recevrez sans frais supplémentaires un porte-monnaie de plage. En vigueur jusqu'au 16 mai 1987).
- "Select" d'Elite en exclusivité Eaton, chemisier à manches courtes et blouses à manches courtes **22<sup>99</sup>** ch.
  - 1/3 de rabais! Chemises habillées à manches courtes Léo Chevalier **17<sup>99</sup>** ch.
  - Chaussures Reebok:
    - aérobiques pour dames **29<sup>99</sup>** la paire
    - de tennis pour hommes **44<sup>99</sup>** la paire

## • 35% à 50% de rabais!

Stores sur mesures de Levolor, verticaux, plis accordéon, vénitiens en bois.

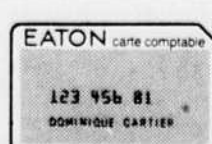
Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayon 277.

Venez ou téléphonez:  
**563-9555**



### Les restaurants Eaaton Le fin du fin pour les clients gourmands

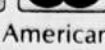
Si l'appétit vous vient en magasinant, profitez d'un moment de détente pour faire une pause à l'un de nos restaurants libre-service Eaton. Vous pourrez déguster un excellent repas dans une atmosphère des plus agréables. C'est un rendez-vous!



Crédit accepté  
avec  
la carte Eaton



Les cartes American Express,  
Visa, et MasterCard sont aussi  
acceptées pour les achats en personne.



# EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

## Un carnet d'adresses plus complet pour les gens du 3e âge

SHERBROOKE — Le nouveau répertoire des ressources disponibles aux personnes âgées vivant à Sherbrooke a fort peu de choses en commun avec le guide qui a été distribué l'année dernière.

L'an dernier, c'est une affiche où apparaissaient les noms et les numéros de téléphone des organismes et des services le plus souvent mis à contribution par les gens du troisième âge qui a été distribuée. Cette année, c'est un véritable carnet d'adresses moins encombrant et encore plus complet qui est offert aux retraités. De plus, il a été tiré à 6,000 exemplaires alors que le tirage de l'édition de l'année dernière a été de seulement 3,000 exemplaires.

"Une consultation menée auprès des personnes du troisième âge nous a incités à changer le format et à augmenter le tirage", a expliqué, hier, Mme Christiane Gendreau, coordonnatrice de Sercovie, un des six organismes dont la publication du guide "Les ressources aux personnes âgées" est l'initiative.

### Inventaire

Rien n'a été oublié dans ce répertoire qui dresse un inventaire des ressources communautaires et gouvernementales accessibles aux personnes âgées qui peuvent y trouver rapidement le nom et le numéro de téléphone de l'organisme ou du service habilité à répondre à toutes les questions qu'elles se posent à propos de consommation, de revenu, de logement, d'éducation, de loisirs, d'aide à domicile, de santé et de services sociaux.

Le guide, dont la mise à jour et la publication ont été rendues possibles grâce à la collaboration de



Christiane Gendreau

Sercovie, du Centre local de services communautaires SOC, des services récréatifs et communautaires municipaux, du Centre local de services communautaires Gaston-Lessard, de La Résidence de l'Estrie et du Foyer St-Joseph, est disponible dans ces établissements ainsi qu'à la boutique Santé 2000, dans les centres hospitaliers, au bureau régional de Communication Québec et dans un bon nombre de caisses populaires. "C'est un outil précieux qui vise la préservation de l'autonomie et la prise en charge", a souligné Mme Gendreau.

## Consomm/aide

### Mise en garde prise à la légère

Selon un porte-parole du ministère fédéral des Transports, la plupart des 56,428 propriétaires de voitures de marque Chevrolet, série Camaro, et de marque Pontiac, série Firebird, assemblées de 1983 à 1985, que General Motors a invitées, il y a un an, à faire réparer le dispositif de rétraction de leur ceinture de sécurité par le concessionnaire qui leur a vendu leur voiture n'ont pas tenu compte de cette invitation.

Il recommande aux automobilistes qui ont pris la mise en garde à la légère d'en tenir compte sans tarder, leur rappelant qu'un baudrier qui a trop de jeu réduit la protection assurée par la ceinture de sécurité.

### Trois fois en trois ans

Pour la troisième fois en trois ans, un entrepreneur en rénovation domiciliaire établi à Sherbrooke, Denis Pépin, a été mis à l'amende pour avoir enfreint des dispositions de la loi sur la protection du consommateur relatives au commerce itinérant.

L'entrepreneur, qui ne fait affaire sous aucune raison sociale, a écoupé d'amendes d'un montant global de 800 \$ pour avoir négligé de se procurer un permis l'autorisant à agir comme commerçant itinérant, pour avoir perçu un acompte avant la fin du délai de 10 jours prévu par la loi et pour avoir omis de produire un contrat en bonne et due forme lors d'une transaction.

### Au tour des fours à micro-ondes

Dans son numéro de mai, le magazine Protégez-vous, publié par l'Office de la protection du consommateur du Québec, analyse les caractéristiques d'une cinquantaine de fours à micro-ondes.

Plusieurs autres sujets sont abordés dans ce numéro, notamment les plats utilisés pour

la cuisson au four à micro-ondes, les meubles de jardin en résine synthétique, les logements pour les personnes âgées autonomes, les produits chimiques pour les pelouses, les aliments irradiés, le coût de la conduite d'une voiture et les honoraires exigés par les notaires lors de la conclusion d'une transaction immobilière.

### La Régie des rentes à Asbestos

Un représentant de la Régie des rentes du Québec se rendra, le 7 mai, à Asbestos où il répondra aux questions sur la prestation de retraite, les prestations de survivant, les prestations d'invalidité, le partage des gains entre ex-conjoints, les allocations familiales et les régimes de retraite.

Il pourra être rencontré au Centre local de services communau-

taires La Chaumière, de 10h à 15h.

### Attitude dénoncée

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec reproche au ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Harvie Andre, de n'avoir tenu aucun compte des commentaires et des recommandations qu'elle a faits dans un mémoire soumis à sa demande à la suite du dépôt d'un projet de loi modifiant la réglementation des brevets de l'industrie pharmaceutique.

L'organisme est opposé aux amendements suggérés par le ministre parce que, selon ses dirigeants, ces amendements visent seulement à favoriser l'industrie pharmaceutique dont le taux de croissance et la rentabilité font l'envie des autres secteurs de l'économie canadienne et

Selon la psychanalyste française Françoise Dolto

## Le garçon a besoin de vivre en relation avec un homme à compter de 5 ans

MONTREAL (PC) — A compter de l'âge de cinq ans, le garçon a besoin de vivre en relation avec un homme, soit son père naturel ou celui qui vit désormais avec sa mère, estime la psychanalyste française Françoise Dolto.

Dans le vidéo qui lancera le congrès de l'Association d'éducation préscolaire du Québec, le vendredi 10 mai à Montréal, la réputée psychanalyste soutient qu'il est de première importance pour la structuration de la personnalité du garçon qu'il soit en relation avec une personne qui a déjà été un petit garçon.

Pour les mêmes raisons, Mme Dolto considère qu'il n'est pas très heureux que le père séparé vive avec sa fille avant d'avoir trouvé une autre femme.

### Un couple

Pour la petite fille comme pour le petit garçon, il importe d'avoir sous les yeux deux adultes vivant ensemble, formant un couple de façon à prendre sa place d'enfant, en voie de se prendre en charge.

Cette spécialiste trouve toujours navrant de voir des pères qui, bien intentionnés, sortent seuls avec leur fille le dimanche, par exemple.

A ses yeux, il vaudrait mieux que ceux-ci soient accompagnés d'une amie adulte, quelle que soit son statut, afin d'éviter que sa

petite fille se mette à jouer la coquette, la compagne ou l'amoureuse.

Dans le même ordre d'idée, Mme Dolto considère que les enfants qui sollicitent et obtiennent l'accès au lit de l'un ou l'autre de leurs parents ou des deux reçoivent des messages pouvant gêner plus tard leur sexualité.

On doit leur apprendre qu'il est normal de désirer ses parents, mais que les enfants ne peuvent être aimés à la manière des adultes entre eux.

La psychanalyste dit s'être trouvée devant des enfants qui avaient une libido aussi forte, voire davantage, que certains adultes et que par conséquent les choses devaient être dites nettement.

Pour ce qui est de la garde partagée, qu'elle préfère appelée garde

alternée, Mme Dolto considère que cette façon de faire finit par rendre les enfants indifférents, passifs.

Quand un couple éclate, l'idéal pour l'enfant consiste à demeurer dans le logement où il s'est senti jusqu'alors en sécurité et que celui qui est parti vienne l'y voir, assure-t-elle.

Mme Dolto est une partisane des choses dites, expliquées. Ainsi, quand un couple se sépare, elle estime qu'il faut expliquer les raisons de façon à ce que l'enfant réalise qu'il n'en est pas la cause.

Elle conseille de renverser la situation et de démontrer que ce ne sont pas les parents qui font les enfants mais que c'est l'enfant qui a fait transformer une femme et un homme formant un couple en

un père et une mère.

Dans l'enregistrement réalisé récemment à Paris, Mme Dolto recommande aux parents de savoir attendre le moment propice avant d'inciter un enfant à devenir pro-

pre. Si l'entreprise est amorcée trop tôt, elle indique qu'il y a danger de développer une névrose, de rendre son enfant obsessionnel.

Selon elle, un enfant ne devrait pas être pro-

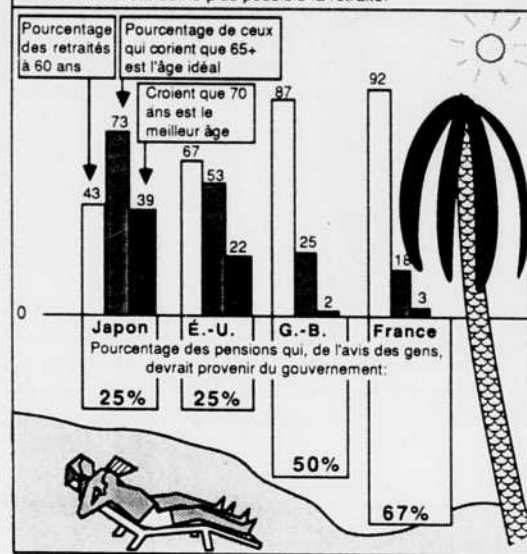
pre avant d'être capable de manipuler de la pâte à modeler.

Agée de 78 ans, Françoise Dolto écrit et participe à des émissions de radio et de télévision depuis ne disant d'années.

### COUP D'OEIL

#### Attitudes devant la retraite

Plus de travailleurs que jamais prennent une retraite anticipée. Mais ce n'est pas toujours par choix. Un relevé de quatre grands pays industrialisés le confirme. Ce sont les Japonais qui souhaitent retarder le plus possible la retraite.



## POUR LA FEMME QUI SE CHERCHE UN EMPLOI

- Déterminée à entrer sur le marché du travail?
- Agée entre 25 et 55 ans?
- Possédant une scolarité d'au moins Sec III?

## NOUS T'OFFRONS DES POSSIBILITÉS!

- Découvrir tes intérêts et tes aptitudes.
- Entreprendre une démarche d'emploi efficace.
- Bénéficier d'une formation rémunérée en entreprise.
- Perfectionner tes compétences en milieu de travail.



**CENTRE D'AIGUILLAGE**

**INSCRIS-TOI MAINTENANT!**  
**TÉL: (819) 564-0202**  
 270, rue King ouest, Sherbrooke, Québec

NOUVEAU

## CENTRE COMPLET DE JARDINAGE

### Tout pour vos travaux:

Terre noire, rosiers, arbustes, bulbes, semences, mousse de tourbe, arbres, fleurs vivaces, engrais, insecticides, outils, pesticides, fumier, fongicides, compost, écorces, marbre, jardinières, fleurs vivaces, livres, etc. etc.

### Renseignements horticoles:

Une équipe compétente et accueillante pour vous informer. Un agronome est disponible pour consultation à domicile (analyse de sol, etc...)

Nous sommes maintenant dépositaire des produits W.H.PERRON

### Aménagement paysager

Nous sommes en mesure d'effectuer tous travaux d'aménagement et d'offrir un service de design et de conception hors pair.

Tout cela sous un seul toit, dans un lieu de rêve pour les passionnés(es) de plantes. Plus de 3 000 plantes, dans un environnement incroyable (chûte, ruisseau, parc, oiseaux...). variété infinie d'espèces (tropicales, bonsai, penjings, orchidées, fougères, cactus, fleuries.



**LE PALAIS DES FLEURS**

2551, RUE KING EST  
 FLEURIMONT  
 TÉL.: 564-7080

### La vie dans les Cantons



Quatre membres du groupe Action-Partage de Windsor ont été honorés, lors d'une fête organisée par le Centre d'action bénévole de Windsor, dans le cadre de la Semaine du bénévolat. Ce groupe recueille des vivres ou autres nécessités à l'intention des plus dé-

munis de la région immédiate de Windsor. Dans l'ordre on aperçoit: M. Luc Paquin, M. Léo Beaudin, la députée de Johnson, Mme Carmen C. Juneau, M. René Milhomme et M. André Cloutier.

(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

### Hommage aux bénévoles



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

La tradition de tenir une fête pour les bénévoles de tous les milieux a été respectée encore cette année à Windsor. Plus de 200 personnes y assistaient. Le comité organisateur de cette fête était composé de Mme Yolande Fowler, M. André Houle, M. Denis Pélouquin, Mme Lucienne Noël, M. Lionel Turgeon et Mme Rose-Hélène Roy. N'apparaît pas sur la photo, M. Réal Coutu. La députée de Johnson, Mme Carmen C. Juneau, pose en compagnie des membres du comité.

### Carnet communautaire

Une exposition d'artisanat et de pâtisseries parrainée par le cercle des Fermières de Waterville sera tenue demain, de 19 h 30 à 22 h 30, et dimanche, de 10 h 30 à 16 h 30, à la salle municipale de Waterville... les oeuvres et les pâtisseries exposées pourront être achetées par les visiteurs...

— O —

La salle de l'église de la paroisse Immaculée-Conception de Sherbrooke sera dimanche, de 9 h à 17 h, témoin d'un marché aux puces dont les profits iront à la paroisse... un déjeuner sera servi durant la matinée...



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

### Notes d'histoire

Né à Sherbrooke en 1889, il a été élevé à la prêtrise en 1915, après des études classiques et théologiques au Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke. Il a été vicaire de la paroisse Ste-Bibiane de Richmond et à la cathédrale de Sherbrooke mais c'est surtout comme professeur qu'il a été connu et apprécié, autant à cause de sa vaste culture que de l'intérêt qu'il avait, comme pas un, faire naître chez ses élèves. Durant une carrière qui a couvert près d'un demi-siècle, il a enseigné la littérature française et les littératures étrangères au Séminaire St-Charles-Borromée où il a aussi occupé des charges administratives et il a été doyen de la faculté des Arts de l'Université de Montréal et le deuxième vice-recteur de l'Université de Sherbrooke. Il a aussi été membre de la Commission pédagogique de l'enseignement secondaire et il a été un des fondateurs de Famille-Collège. Cet éducateur d'un jugement sûr et d'une grande finesse d'esprit qui a

été l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de critique littéraire et qui a été élevé au rang de chanoine puis de prélat est décédé en 1977.

Réponse à la question de jeudi: Ernest Sylvestre.

### Mardi littéraire

Des membres de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est se sont réunis cette semaine, dans le cadre d'un Mardi littéraire portant sur l'écriture au masculin. On reconnaît, de gauche à droite, Michel Gosselin, Ginette Bureau, Jean-Jacques Bégin, Normande Elie et Réal Lanthier.

### La Tribune salue



Daniel Charland, bénévole à l'Association pour les déficients mentaux.



On devrait bannir la violence de la télévision.



Mais le hockey ne serait plus télévisé!



T'ennuierais-tu tant que ça des grimaces de Perron et Bergeron?

### Ephémérides

Vendredi 1er mai 1987, 121e jour de l'année. Fête du Travail. Saint Joseph, travailleur à Nazareth. Fêtes à souhaiter: Hugues, Huguette, Valéry.

#### Anniversaires historiques:

- 1978 — L'explorateur japonais Naomi Uemura atteint le Pôle Nord après avoir franchi 950 km en traîneau à chiens à travers l'océan Arctique.
- 1960 — Un avion-espion américain U-2, piloté par Gary Powers, est abattu au-dessus de l'URSS.
- 1937 — Le président Roosevelt signe le Neutrality Act.
- 1925 — Chypre est déclarée colonie de la couronne britannique.
- 1904 — Mort du compositeur tchèque Anton Dvorak, né en 1841.
- 1889 — Première fête internationale du travail instituée par la deuxième Internationale socialiste.
- 1819 — La liberté de la presse est proclamée en France.
- 1707 — La Grande-Bretagne est constituée par l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse.
- 1544 — Les Turcs envahissent la Hongrie, occupent Wischegrad et s'emparent des joyaux de la couronne.
- 1522 — L'Angleterre déclare la guerre à la France et à l'Ecosse.

#### Ils sont nés un 1er mai:

- Le maréchal de France Vauban (1633-1707)
- Le poète et homme d'Etat anglais Joseph Addison (1672-1719)
- L'actrice française Danielle Darrieux (1917)
- Le compositeur français d'origine grecque Iannis Xenakis (1922).

#### PENSÉE DU JOUR:

La tristesse est un mur élevé entre deux jardins. (Khalil Gibran)



LES SECOURISTES DE L'AMBULANCE ST-JEAN DES GENS ACTIFS EN TOUT TEMPS.



A l'occasion de la semaine du bénévolat, les secouristes de Sherbrooke. De gauche à droite: Nathalie Aubé, e.e.e., Jasmin Dufour, e.e., Daniel Dubreuil, Bruno Vaillancourt, Sgt. Carmen Gadoury, Isabelle Charron, Patrice Label, Jean-Claude Milot, Alain Fleury, Guylaine Charron, Maurice Brown, Jarnet Guy Joncas, Chantal Houde, Sylvie Fortier, Lucie Beaudette.

Une collaboration de la tribune

22099



### Soyez juge

Par Me André Collard

### Assurance et négligence

Un assuré peut-il être tenu de rembourser à sa compagnie les dommages causés par sa négligence.

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants:

Un jeune homme qui était assuré par la compagnie demanderesse est allé faire quelques courses en automobile avec son amie. Cette jeune fille qui n'avait pas de permis de conduire et qui n'avait aucune expérience dans la conduite automobile, a conduit le véhicule du jeune homme. Lorsqu'ils sont arrivés à un garage dépanneur, la jeune fille a fait une fausse manoeuvre et la voiture a fracassé la devanture du commerce. La compagnie d'assurance a indemnisé le garage pour les dommages qui se chiffraient à plus de 1,300 \$.

La compagnie réclame à son assuré, ainsi qu'à la conductrice, les montants qu'elle a déboursés. Elle prétend que l'assuré n'est pas protégé pour sa négligence.

QUESTION: Croyez-vous que l'assuré peut être tenu de rembourser la compagnie?

#### DECISION:

L'action est accueillie, l'assuré et la conductrice sont tenus de rembourser le montant de l'indemnité.

#### MOTIFS:

Le défendeur est responsable de l'accident car il a permis à une personne inexpérimentée de conduire son véhicule. Ceci constitue une négligence pour laquelle il n'était pas assuré en vertu des conditions de la police d'assurance.

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à: Centre Communautaire Juridique de l'Estrie  
a/s: Denise Bachand  
225 rue King ouest, bur. 234  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1P8

### d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

### Les Etudiants remercient

Les étudiantes et étudiants du CEA qui ont tenu une exposition au Centre d'Animation Culturel au 1215, rue Kitchener à Sherbrooke remercient:

- Les Studios Gosselin
- Lapalme encadrement
- Un rêve en plus
- Boutique post-scriptum
- Jacques Darche
- Marché des arts
- Daquerre photo
- Le Bateleur
- La Goulée
- Biblairie G.G.C.
- Café Christophe Van Houtte
- Fleuriste Rita
- Le Loubard
- La Fourcée boulangerie-pâtisserie
- La maison du vin
- La ferme Delapointe
- La ville de Sherbrooke
- L'Université de Sherbrooke
- La Tribune

pour avoir collaboré à la réalisation de cette exposition.

22108

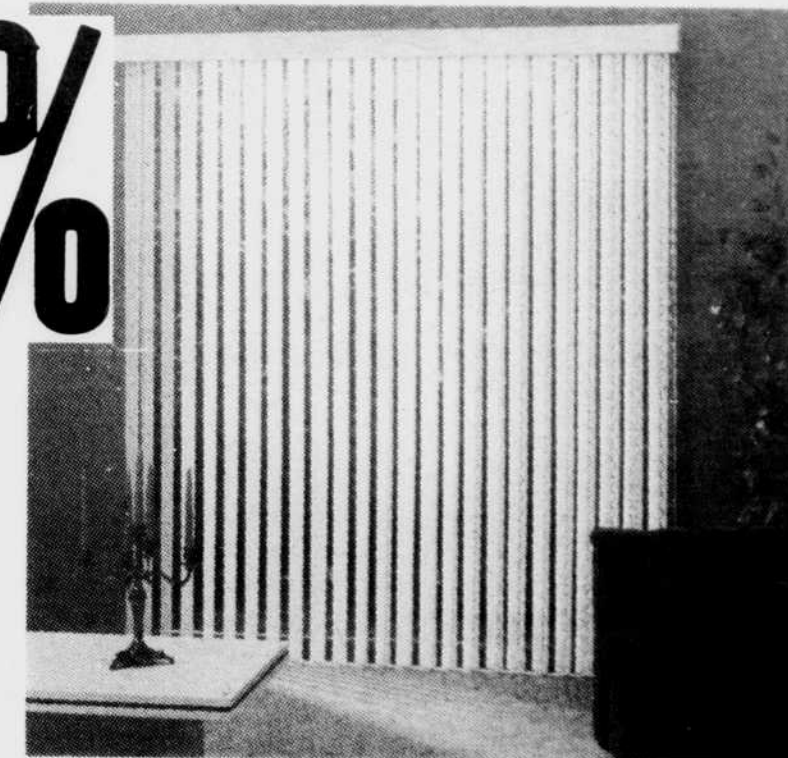
# RAYMOND LEMIEUX INC.

26, ALEXANDRE, SHERBROOKE

**VERTIFLEX**  
SUR MESURES  
Valence gratuite



**50%**  
DE RABAIS



**STORES VERTICAUX**  
GRANDEURS PORTE PATIO

75 x 84  
P.V.C. vinyle  
Choix de 5  
couleurs

**59<sup>95</sup>**

**STORES  
VERTICAUX**

FAITS SUR MESURES

**60%**  
DE RABAIS

**STORES**

**VERTICAUX**

Grandeur porte patio.  
En tissu.

**79<sup>95</sup>**

Valence  
incluse

**VASTE  
CHOIX  
DE  
COUVRE-  
LITS EN  
MAGASIN**

**POUR VOTRE  
SALLE DE  
BAINS  
TOUS LES  
ACCESSOIRES ET  
RIDEAUX DE  
DOUCHE  
DANS LES  
COLORIS A LA  
MODE**

**STORES  
HORIZONTAUX**

BERGEMONT

**45%** DE  
RABAIS

**STORES  
VERTICAUX**

VERTIFAB

**45%** DE  
RABAIS

**RIDEAUX**

FAITS SUR MESURES

SERVICE  
D'INSTALLATION.

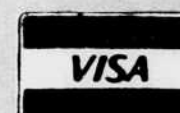
PERSONNEL COMPETENT  
POUR VOUS CONSEILLER!

**STORES  
HORIZONTAUX**  
BALI, MINI, MICRO  
SUR MESURES

**50%** DE  
RABAIS

PLISSOL "STORE  
PLISSE"

**50%** DE  
RABAIS



## La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Guy Marchand)

### Semaine du bénévolat à Richmond

A l'occasion de la Semaine du bénévolat, le maire de la ville de Richmond, Marc-André Martel, et le représentant du député Yvon Vallières, M. Roger Demingue, ont mis la main à la pâte, au service de la Popote roulante. Ils ont veillé à la préparation et à la livraison des repas destinés à la clientèle régulière de ce service offert par le Centre de bénévolat de Richmond. Ces messieurs sont accompagnés sur la photo par des bénévoles réguliers de ce service, Mmes Aline Tremblay, Lauréa St-Hilaire et M. Gérard Duval.



### 401 ans de bons et loyaux services

Dominion Textile a remis des parchemins à 11 employés de la division du denim de son usine de finition de Magog, qui viennent de prendre leur retraite après avoir accumulé 401 ans de bons et loyaux services. Ce sont, au premier rang, de gauche à droite, Roméo Labrecque, Arthur Roy, Léopold Julien et Alphonse Corbière et, au second rang, dans le même ordre, Anatole Carrière, Jean-Paul Landry, Conrad Martineau et Léopold Breault. Georges Bourgeois, Lucien Saulnier et Placide Nadeau, dont les longs états de service ont aussi été soulignés, n'apparaissent pas sur la photo.



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

### 75e anniversaire

Une réception a marqué le début des fêtes pour commémorer le 75e anniversaire de la Banque Royale, succursale de Rock Island. Des représentants de cette institution ont assisté à la réception, dont M. Richard Lavigne, directeur régional, François Alette, directeur de cette banque depuis 1979, et M. Roland G. Bernard, vice-président aux services de détail.

## Bibliothèque Memphrémagog



(Photo La Tribune par Gilles Pelloille)

M. Ronald Malcolm a reçu le titre de bénévole de l'année dans le domaine culturel à Magog. M. Malcolm offre son temps depuis plus de 10 ans à la Bibliothèque Memphrémagog. Il est ici entouré du conseiller municipal, Denis Lacasse, et du président du club Optimiste de Magog-Orford, M. André Chartier qui lui a remis une plaque commémorative.



(Photo La Tribune par Gilles Pelloille)

Des dons du club Optimiste Magog-Orford et des deux caisses populaires de Magog ont permis à la Bibliothèque Memphrémagog d'acquiescer sa première encyclopédie universelle en français au prix de 1,500 \$. Mme Louise Boisvert, de la caisse Pop Magog-Est, pose ici en compagnie de la présidente de la bibliothèque, Mme Kathleen Milne, du président du club Optimiste, M. André Chartier, et du représentant de la caisse Pop St-Patrice, M. Jean-Luc Payeur.



(Photo La Tribune par Gilles Pelloille)

Mme Drouin, directrice de la Bibliothèque Memphrémagog, a reçu un don du club Lion et du Conseil canadien des aveugles consistant en un magnétophone et des cassettes spéciales pour permettre aux non-voyants d'entendre des textes littéraires lus à leur intention. M. Maurice Rivard représentait ces deux organismes. De plus, le président du Comité d'action culturelle, M. Jacques Boisvert, a remis un chèque de 300 \$ à la Bibliothèque Memphrémagog comme participation au Festival du livre qui se déroule cette semaine à Magog.

## Fête des bénévoles en CH



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Une fête pour les bénévoles oeuvrant en centre hospitalier était organisée, au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'occasion de la Semaine du bénévolat. On reconnaît Grace Côté, porte-parole de la table régionale du bénévolat en centre hospitalier; Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine et conférencière invitée à cet événement; de même que Charlotte Lavoie-Desbiens, coordonnatrice des bénévoles au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

## Bénévoles à Coaticook



(Photo La Tribune par Christian Caron)

A la suite d'un tirage au sort, la présidente du Cercle de Fermières St-Jean, Gilberte Duteau (au centre), a été nommée bénévole de l'année à Coaticook, lors de la soirée de reconnaissance qui s'est tenue récemment à l'Hôtel de ville. Elle reçoit la plaque honorifique des mains du maire André Langevin (à gauche), tandis que la conseillère municipale en loisirs, Lorraine Sharpe (à droite), lui présente un cadeau.



(Photo La Tribune par Christian Caron)

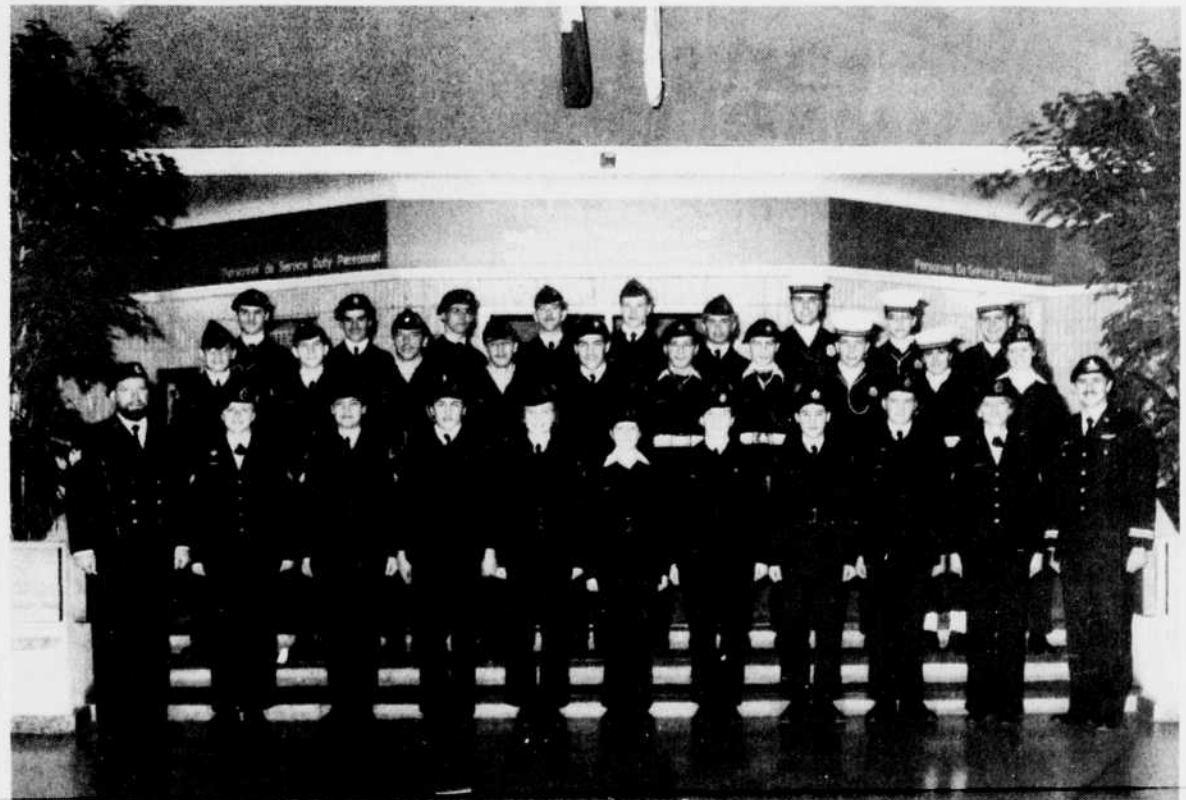
Des mérites de participation ont également été remis. Dans le domaine du loisir culturel, c'est Lucie Laperle, de l'AFEAS, qui a été choisie (à gauche). Elle pose en compagnie du maire de Coaticook, André Langevin; du récipiendaire dans le domaine sportif, Pierre Tremblay, membre des Chevaliers de Colomb, et de la conseillère municipale Lorraine Sharpe.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Des intervenants de plusieurs hôpitaux de la région s'étaient donné rendez-vous à la fête des bénévoles en centre hospitalier. De gauche à droite: Carole McKinley, directrice du bénévolat au Centre hospitalier Sherbrooke; Serge Rheault, du Centre hospitalier de Coaticook; Pierrette Côté, présidente des bénévoles à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke;

Pierre Noël, responsable des loisirs et du bénévolat à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke; Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine; Camille Doyon, présidente des bénévoles au centre hospitalier Saint-Vincent de Paul; et André Labrie, responsable des loisirs au centre hospitalier St-Louis de Windsor.



## Cadets estriens à St-Jean

26 cadets estriens ont visité la base des forces armées canadiennes et le Collège militaire royal de St-Jean en compagnie du personnel du Centre de recrutement des forces armées canadiennes de Sherbrooke. On reconnaît, au premier rang, de gauche à droite, le sergent Caron, le caporal-chef Bleninger, les cadets Cloutier, Picard, Cleaver, Bégin,

Houle, Fluet, Pélouin, le caporal Charland et le capitaine Durand; au deuxième rang, les cadets Duquette, Chartier, Provencher, Deslandes, Clissa, Cameron, Gauthier, Roy, Viens et Mercier; à l'arrière-plan, les cadets McClean, Boudreau, Giard, McCaan, Bertrand, Gunhouse, Nadeau, Roy et Rioux.

**JUSQU'AU 30 JUIN**

**Avec GM,  
c'est vous qui choisissez!**

**750\$**

DE REMISE \*

**OU**

FINANCEMENT \*\* À

**3,9%**

TAUX ANNUEL SUR 24 MOIS

La remise ou le financement, c'est à vous de décider: un montant de 750\$ versé directement par GM et que vous pouvez utiliser, si vous le voulez, comme premier versement ou un taux de crédit de 3,9% pour un terme de 24 mois. Cette offre est applicable à tous les modèles neufs 1987 et des années

précédentes qui sont énumérés ci-contre (sauf pour la Pontiac Firefly et la Chevrolet Sprint où seule s'applique l'offre de financement à 3,9%). Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails. Et rappelez-vous que vous devez prendre livraison au détail de votre véhicule au plus tard le 30 juin.

**CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK •**

## Les p'tites

- Chevrolet Nova
- Chevrolet Cavalier
- Pontiac Sunbird

- Oldsmobile Firenza
- Buick Skyhawk

Au lieu de la remise ou de l'offre de financement, vous pouvez choisir la climatisation sans supplément sur plusieurs modèles en stock (sauf pour la Nova). Taxe d'accise non comprise.

## Les intermédiaires

- Chevrolet Celebrity
- Pontiac 6000
- Buick Century
- Oldsmobile Ciera

- Chevrolet Monte Carlo
- Pontiac Grand Prix
- Oldsmobile Cutlass Supreme
- Buick Regal

## Les sportives

- Pontiac Fiero
- Pontiac Firebird

- Chevrolet Camaro

## Les luxueuses

- Oldsmobile Toronado
- Buick Riviera

- Cadillac Eldorado
- Cadillac Seville

## Les camions

- Pick-up pleine grandeur Chevrolet et GMC 1987. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.
- Pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.
- Chevrolet Blazer S-10 et GMC Jimmy S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

## Les sous-compactes<sup>†</sup>

- Chevrolet Sprint
- Pontiac Firefly

Informez-vous auprès du concessionnaire participant au sujet des remises spéciales offertes par le fabricant pour les Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian.

**N'OUBLIEZ PAS: L'OFFRE SE TERMINE LE 30 JUIN.**

\*La remise inclut la participation du concessionnaire.

\*\*Taux de 3,9% offert aux acheteurs au détail admissibles de modèles neufs 1987 et de modèles neufs des années précédentes, sur le plein montant financé, et ce pour toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 24 mois. Des taux de crédit de 6,9%/36 mois, 7,9%/48 mois et 9,9%/60 mois sont également offerts par GMAC. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant. La présente offre (remise ou financement) n'est pas valable pour les véhicules commandés avant le 31 mars 1987 avec la climatisation sans supplément.



© AOC 1979



GARANTIE LIMITÉE. INFORMEZ-VOUS.

**PLUS... 550\$  
REMISES SPÉCIALES**

de location et pour les parcs offerts sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.

**CADILLAC • CAMIONS CHEVROLET ET GMC**

# Le suicide, pas un choix mais un processus inconscient

**SHERBROOKE (MR) — Le suicide est un processus inconscient, non pas un choix.**

C'est l'un des points qui se dégagent de la dernière rencontre de l'Association des parents et amis des malades mentaux, au cours de laquelle M. Pierre Morissette, psychologue et intervenant d'expérience auprès des personnes suicidaires et leurs proches, abordait le sujet "Vivre avec un suicidaire".

Cette rencontre a permis de définir la personne suicidaire comme un individu qui vit un cheminement ou un processus autodestructeur, qui s'enclenche involontairement vers sa mort, manifestant par là qu'il n'a pas d'autre choix que s'enlever la vie.

Si le processus est inconscient, la personne demeure cependant consciente des gestes qu'elle pose. Dans une certaine mesure, la personne suicidaire se

trouve à exercer son agressivité contre sa propre personne au lieu de l'adresser à autrui. Un ensemble de signaux sont lancés par la personne suicidaire: messages directs ou indirects, comme des remarques pessimistes, le don de ses biens et ainsi de suite, une très grande dépression et un très grand isolement, la consommation excessive d'alcool, de drogues ou de médicaments, une perte importante touchant les êtres chers ou la carrière, les changements d'envergure de la personne comme un retrait inhabituel, une perte d'appétit, de sommeil et un désintérêt généralisé; puis, un indice majeur: la rémission spontanée, qui amène la personne à exprimer un soudain optimisme et un bien-être exagéré.

Les gens qui vivent avec un suicidaire doivent clarifier leurs propres limites face à la personne suicidaire, reconnaître et diminuer leur propre sentiment

de culpabilité face à cette personne, informer le suicidaire de ce que l'on est prêt à faire et de ce qu'on ne l'est pas prêt à faire, se faire aider et ne jamais prendre cette situation tout seul sur ses épaules, maintenir une vie sociale à l'extérieur et échanger avec d'autres personnes qui vivent avec des suicidaires.

Selon M. André Forest, coordonnateur de l'Association des parents et amis des malades mentaux, les personnes suicidaires ne sont pas nécessairement des malades mentaux. Par contre, il y a des suicidaires parmi les malades mentaux qui ont de la difficulté à vivre les souffrances que leur apporte la maladie mentale. On peut se procurer

pour un prix minime les résumés des rencontres mensuelles de l'APAMM, rue Dufferin.

Offrez à Maman une montre Caravelle de BULOVA ou CITIZEN

Magnifique choix de BAGUES FAMILIALES 10K Aussi bijoux, chaînes en or, etc.

BIJOUTERIE GUERTIN INC. 304 King ouest, Sherbrooke, Qué. Montez la côte et économisez.

Centre de Beauté pour Elle et Lui 840 Papineau, Coin 12e Avenue 562-1925 Ouvert le lundi

## En bref

### • Contrôle du stress

RICHMOND (GM) — Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, le Centre local de services communautaires (CLSC) du Val St-François tiendra un kiosque spécial aux Galeries Richmond, le jeudi 7 mai prochain, de 16 heures à 21 heures.

Ce kiosque donnera l'occasion aux personnes intéressées d'évaluer leur propre niveau de stress, grâce à un jeu questionnaire disponible sur place. Il sera aussi possible d'obtenir différentes informations sur les conditions d'une bonne santé mentale, les moyens de contrôler le stress, etc.

### • Les 50 meilleurs dessins

RICHMOND (GM) — L'exposition itinérante des 50 meilleurs dessins du concours régional de caricatures et bandes dessinées, "Vivre sans fumée", sera à Richmond du 1er au 8 mai prochain.

Tous ces petits chefs-d'œuvre pourront être vus à l'école secondaire Sacré-Coeur. Parmi ceux-ci, figurera le dessin gagnant de Johanne Maurice, élève en secondaire III de cette institution scolaire, qui avait mérité un des huit

grands prix du concours organisé dans toutes les écoles secondaires de l'Estrie, à l'occasion de la Semaine des non-fumeurs, tenue en janvier dernier.

Le dessin d'un autre élève du Richmond Regional High School, Derek George, fera également partie de l'exposition itinérante.

### • 10e des Cadets de Windsor

WINDSOR (CC) — Le Corps de cadets 2950 de Windsor célèbre, cette année, son dixième anniversaire de fondation. Une cérémonie soulignera cet événement le samedi 30 mai prochain.

Les organisateurs de la fête invitent tous ceux et celles ayant déjà fait partie du Corps depuis sa fondation.

Les nouveaux et anciens se réuniront le 30 mai à l'occasion d'un souper.

Pour participer on doit communiquer avec M. Jean-Louis Touchette ou Mme Denise St-Pierre. Pour plus d'informations, on peut également écrire, avant le 15 mai, au Comité d'aide aux cadets 2950, C.P. 29, Windsor, J1S 2L8.

## SPECIAL DE LA FETE DES MERES



Portrait couleur GRANDEUR 8" x 10" GRATUIT

Du 5 au 9 mai 1987, tous les jours, les 50 premières mamans accompagnées de leur(s) enfant(s) recevront une magnifique photo couleur de 8" x 10", sur présentation d'une preuve d'achat datée entre le 4 et le 9 mai 1987, de n'importe quel magasin du centre d'achat.

AUCUNS FRAIS SUPPLEMENTAIRES POUR GROUPES CHOIX D'ARRIERE-PLANS DISPONIBLE DES PORTRAITS ADDITIONNELS PEUVENT ETRE OBTENUS A UN PRIX TRES COMPETITIF UNE OFFRE SPECIALE PAR FAMILLE

AUX GALERIES QUATRE SAISONS DE SHERBROOKE 930, 13e Avenue nord (Chemin du CHUS) LES 5-6-7-8-9 MAI Mardi—mercredi de 10h à 17h. Jeudi—vendredi de 10h à 20h. Samedi de 10h à 16h.



RENDEZ-VOUS CROISSANCE DU COUPLE

Un RENDEZ-VOUS, c'est l'occasion:

- de découvrir vos modes de communication;
- d'entreprendre une démarche de remise à neuf de votre vie conjugale.

Ce Rendez-Vous aura lieu à BEAUVOIR, durant la fin de semaine des 29-30-31 mai prochain.

Si tu veux t'inscrire, téléphone à Gaby Samson 569-0761

N.B. Nous pouvons recevoir 11 couples.

Décor Royal



IDEES CADEAUX POUR LA FETE DES MERES • Cristal • Tasses de porcelaine • Napperons tissés à la main • Roses de porcelaine ou de soie • Statuettes de marbre • Cofrets à bijoux en verre taillé • Porcelaine de Limoges

Choix exceptionnel de cadeaux de mariage. LES PROMENADES KING 2341, rue King Ouest Sherbrooke. 564-4049

# 40.00 à 70.00 de rabais!

## "Woolrest Orthorest Sleeper"

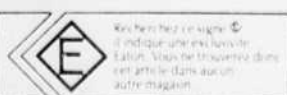
## "Ultimate" exclusif à Eaton!



"Ce remarquable couvre-matelas vous apportera un sommeil plus calme, plus profond... ou vous serez remboursé". Docteur Joyce Brothers Psychologue de réputation mondiale

Offrez à maman un sommeil reposant grâce au meilleur couvre-matelas Woolrest le "Ultimate".

Un couvre-matelas Woolrest, le cadeau que vous pouvez acheter les yeux fermés! E. Les couvre-matelas Woolrest sont faits de laine de kiwi aux fibres longues et soyeuses. Vous avez le choix de deux modèles: le luxueux "Ultimate" plus fourni, ou le "Orthorest" original. Tous deux ont subi le procédé de lavage "Fleeciweave" qui gonfle la laine, lui donne un aspect doux et naturel. La densité de la pure laine forme un coussin qui réduit la friction aux points d'appui du corps, diminue les mouvements et favorise un sommeil plus reposant.



A rabais! le couvre-matelas "Ultimate" de Woolrest un cadeau bien choisi pour la fête des Mères!

1. C'est le meilleur Woolrest! Il contient 30% de plus de pure laine vierge de Nouvelle-Zélande et présente ainsi une surface plus fournie afin d'apporter le maximum de confort. Et voyez nos prix! Dimensions Prix courant ch.

|            |        |        |
|------------|--------|--------|
| 1 place    | 219.00 | 179.00 |
| 2 places   | 299.00 | 249.00 |
| Grand      | 360.00 | 300.00 |
| Très grand | 469.00 | 399.99 |

A prix spéciaux! Le "Woolrest Orthorest" original

1A. (Non représenté). Maintenant utilisé par des milliers de personnes à travers le monde.

|            |        |
|------------|--------|
| Dimensions | ch.    |
| 1 place    | 139.00 |
| 2 places   | 189.00 |
| Grand      | 229.00 |
| Très grand | 298.00 |

Eaton, au Carrefour de l'Estrie.

Commandez le cadeau de maman dès maintenant!

Renseignez-vous sur la garantie de 5 ans du fabricant. Eaton vous propose également une période d'essai de 90 nuits, essayez le couvre-matelas original ou "Ultimate" de Woolrest pendant 90 nuits, si vous n'êtes pas entièrement satisfait, retournez-le et vous serez remboursé.



Inoubliable! La fête des Mères DIMANCHE 10 MAI

Venez ou téléphonez: 563-9555.



Tous les jours, nous mettons à l'épreuve nos produits. Recherchez le sceau du Bureau de recherches Eaton. C'est votre assurance de qualité et de bon rendement pour des articles sur lesquels vous pouvez compter, car ils répondent à des normes très strictes de fiabilité.

EATON sans compromis 123 456 81 DOMINIQUE CARTIER

Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

# EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX